



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le mercredi cinquième jour du mois de septembre 2012 (2012-09-05), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présence : Ghislain Drouin, Maire,
Fernand Bourget, conseiller,
Claude Vaillancourt, conseiller,
Robert Trottier, conseiller,
Yves Gauthier, conseiller.

Absence : Marc-André Gagnon, conseiller,
Paul Latulippe, conseiller.

Ouverture de la séance

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
 - 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 6 août 2012
 - 1.1.3. Rapport du Dir. incendies : rapport 2012-16
 - 1.1.4. Dépôt des travaux effectués en juillet et août 2012
 - 1.1.5. Résumé des permis émis en août 2012
 - 1.1.6. Bowmore- Communiqué sur les résultats du programme de forage 2012
 - 1.1.7. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : Travaux de réforme cadastrale
2. **Prises de décision**
 - 2.1.1. Adoption des comptes du mois d'août 2012
 - 2.1.2. École Hamelin : Projet service de garde, demande d'une rencontre avec M. Néron, Directeur
 - 2.1.3. Résolution pour autoriser la Directrice générale ou le Chef d'équipe à émettre certains constats
 - 2.1.4. Dépôt d'une demande de morcellement par M. Roger Toutant auprès de la CPTAQ
 - 2.1.5. Travaux de pavage : réparations sur le 2^e rang, environ 1km : régie ou soumissions ?
 - 2.1.6. Dépôt d'une demande d'autorisation par M. Yvan Camiré, auprès de la CPTAQ
 - 2.1.7. Demande du Village des Aînés : réaménagement du local d'ordinateurs
 - 2.1.8. Demande du Festival Country/remorques – parc industriel
3. **Rapport des divers comités**
4. **Période de questions pour les personnes présentes**
5. **Informations générales et correspondance diverse**
 - 5.1.1. FQM : Bulletin Contact du 16 août 2012
 - 5.1.2. FQM : Communiqué du 16 août 2012
 - 5.1.3. FQM : Revue QUORUM et Marché Municipal /Septembre-Octobre 2012
 - 5.1.4. Lettre de M. Steve Pelletier : Bilan des activités d'OTJ 2012 et recommandations pour 2013
 - 5.1.5. Sûreté du Québec : résultats de l'Omnium de golf 2012
6. **Autres sujets :**
7. **Levée de la séance.**

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1209-1417 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt,
APPUYÉ par le conseiller Robert Trottier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2012

1209-1418 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget
APPUYÉ par le conseiller Robert Trottier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



QUE le procès-verbal de la séance du 6 août 2012 soit adopté tel que déposé; cependant l'heure de levée de la séance est de 20h30 et non de 22h00 ;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et secrétaire-trésorière, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion, afin qu'ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES.

Rapport 2012-16

➤ Le 12 août 2012 : Fausse alarme au 493, Principale, Saint-Georges-de-Windsor. Durée de l'intervention : 0h50.

Rapport d'entretien 2012-02

➤ Le 25 juillet 2012, entretien à la caserne. Durée de l'intervention : 6h00.

RAPPORT DES TRAVAUX EFFECUTÉS EN JUILLET ET AOÛT 2012

La liste des travaux effectués en juillet et août est déposée aux membres du Conseil pour consultation.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT 2012

Au total, 4 permis de rénovation, construction ou agrandissement ont été émis en août pour une valeur totale de travaux de 18 300\$.

COMMUNIQUÉ DE LA CIE BOWMORE

À titre informatif, le Communiqué émis par la cie Bowmore, le 23 août 2012, est remis à chacun des membres du Conseil.

M.R.N.F.-TRAVAUX DE RÉNOVATION CADASTRALE DANS LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre du Programme de la réforme du cadastre québécois, le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune a fait parvenir à la Municipalité une lettre à l'effet que la réalisation des prochains mandats de rénovation cadastrale touchera 81 municipalités, dont la nôtre. (lettre du 13 août 2012).

ADOPTION DES COMPTES D'AOÛT 2012

1209-1419 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget

APPUYÉ par le conseiller Claude Vaillancourt et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois d'août 2012, selon la liste remise aux membres du Conseil, datée du 30 août 2012, pour un montant total de 69 269,21\$.

A D O P T É E

Disponibilité au 31 août 2012, compte EOP #393 : **547 593,63\$**

ÉCOLE HAMELIN-PROJET SERVICE DE GARDE

M. Alexandre Néron, Directeur de l'École Hamelin, s'est déplacé pour venir présenter son projet de garderie en milieu scolaire. Ce projet doit voir le jour d'ici la mi-septembre 2012.

Pour se faire, le projet à déposer auprès de la Commission scolaire ne peut être déficitaire et, après évaluation, une somme de 4 000\$ pour assurer la viabilité du projet est nécessaire.

L'offre d'un tel service est un atout important pour l'École Hamelin et la communauté de Wotton ; cependant, cela requiert un apport du milieu. Selon les estimations des dépenses, il y a un manque à gagner de près de 2 000\$.

Monsieur Néron répond aux questions des membres du Conseil et les informe que des demandes de subvention sont faites auprès de plusieurs organismes de la Municipalité, mais, compte tenu du court délai, il ne pourra recevoir les réponses de ceux-ci assez tôt ;

En conséquence,

1209-1420 ILEST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt

APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier et
RÉSOLU,

QUE, dans le but de faire avancer le dossier dans les meilleurs délais, la Municipalité de Wotton s'engage, pour l'année 2012, à verser la somme manquante pour combler le déficit d'opérations, si nécessaire, puisqu'entre temps, les organismes auront répondu à la demande de l'École Hamelin, de manière positive ou négative, à la demande de subvention.

Monsieur le Maire demande le vote :

Le conseiller Fernand Bourget se prononce contre.

Pour : 3 Contre : 1.

Monsieur le Maire se prononce en faveur de cette demande.

A D O P T É E à la majorité des conseillers.

NOMINATION-INSPECTEUR-ADJOINT EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT

1209-1421 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget

APPUYÉ par le conseiller Robert Trottier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'EN l'absence de l'Inspecteur en bâtiments et en environnement, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à agir à titre d'inspecteur-adjoint en bâtiments et en environnement.

A D O P T É E

ROGER TOUTANT-DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE M. Roger Toutant s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le but d'obtenir le droit de morceler et d'aliéner une partie de sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés par la présente demande sont les lots 3-4-5, du rang 3, du cadastre du Canton de Wotton, d'une superficie de 65,28he;

CONSIDÉRANT QUE les lots mentionnés ci-dessus sont situés dans la zone agricole permanente, connue et désignée comme zone **Rurale**, selon le schéma d'aménagement en vigueur et zone « Ar-1 » selon le règlement de zonage municipal en vigueur ;

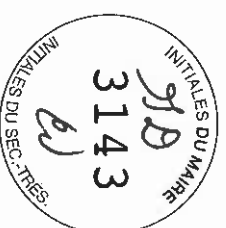
CONSIDÉRANT QUE le propriétaire M. Roger Toutant désire conserver une superficie de 22,18he dans le but de continuer ses activités agricoles, soit l'élevage d'animaux à bœuf ;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette demande n'aura pas de conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles, puisqu'il s'agit de permettre l'ajout d'une nouvelle activité agricole ;

En conséquence,

1209-1422 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt

APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



QUE la Municipalité de Wotton informe la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec que la demande de M. Roger Toutant est conforme à la réglementation en vigueur puisque cette propriété est située dans la zone rurale Ar-1, selon le zonage municipal en vigueur ;

QUE la Municipalité de Wotton recommande l'acceptation de cette demande puisque l'acceptation de la demande de morcellement de la propriété de M. Roger Toutant permettrait l'ajout d'une nouvelle activité agricole en zone agricole permanente, sur une superficie d'un peu plus de 20 hectares.

A D O P T É E

TRAVAUX DE RÉPARATION DU PAVAGE - 2^E RANG

La Directrice générale informe les membres du Conseil qu'avant son départ pour ses vacances annuelles, elle n'a pas eu le temps de demander des soumissions sur invitation pour les travaux de pavage du 2^e rang.

En mai 2012, des prix budgétaires ont été demandés à Sintra, pour la réparation avec un traitement de surface double sur une longueur approximative de 200m x 7 m. Le montant se chiffrait à 57 000\$ avant taxes ;

La Directrice générale informe le Conseil qu'elle a vérifié auprès d'un entrepreneur régionale pour la location de la paveuse dans l'éventualité où la Municipalité ferait lesdits travaux en régie, savoir : achat du bitume et transport fait par la Municipalité et location de la paveuse.

Une évaluation des coûts a été faite savoir :

Asphalte (environ 800 tonnes) :

Des prix à la tonne ont été demandés à Sintra et à DJL ;

Colle : environ 1 500\$

Paveuse : 27 heures environ à 175\$/heure, incluant la main d'œuvre ;

En conséquence,
1208-1423 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget et
RÉSOLU,

QUE les travaux de réparation d'asphalte sur le 2^e rang, sur une longueur approximative de 1 kilomètre, soient faits en régie. La quantité d'asphalte qui sera posée équivaut à une épaisseur de 2 pouces posée.

Ces travaux devraient débuter au début du mois d'octobre puisque l'entreprise Vanier n'est pas disponible avant cette date.

Monsieur le Maire demande le vote :

Le conseiller Yves Gauthier se prononce contre.

Pour : 3 Contre : 1.

Monsieur le Maire se prononce en faveur de cette résolution.

A D O P T É E à la majorité des conseillers.

YVAN CAMIRÉ-DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ **CONSIDÉRANT LA** demande d'acquisition de terrain faite par Monsieur Yvan

Camiré auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, dans le but d'agrandir son commerce déjà existant sur le lot 35-B, du rang III, du cadastre du canton de Wotton. Monsieur Yvan Camiré opère ce commerce depuis un peu plus de trente années, ayant débuté ses activités commerciales en 1975 ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est faite pour le lot 35-B, du rang III, du cadastre du Canton de Wotton, d'une superficie de 0,3971he;

CONSIDÉRANT QUE le lot mentionné ci-dessus est situé dans la zone agricole permanente, connue et désignée comme zone Agricole « A-4 » selon le règlement de zonage municipal en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette demande n'aura pas de conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles puisque, tel que mentionné ci-dessus, cette activité commerciale est présente depuis environ trente-sept années ;

CONSIDÉRANT QU'Il a, ailleurs en zone blanche, d'autres endroits où l'on peut faire un tel usage ; cependant, l'objet de la présente demande est un agrandissement d'une activité commerciale déjà existante ;

CONSIDÉRANT QUE, dans le passé, la Commission a autorisé l'agrandissement des activités à des fins commerciales, savoir : « décision rendue le 21 avril 1989, numéro 26740-151377 » ;

En conséquence,
1209-1424 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Trottier
APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton informe la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec que cette demande est conforme à la réglementation en vigueur : droit acquis pour un usage commercial en zone agricole permanente et, par le fait même, elle recommande l'acceptation de cette demande même si, ailleurs en zone blanche, on peut retrouver de telles activités commerciales.

Tel que mentionné ci-dessus, il s'agit d'un agrandissement de ladite activité commerciale.

A D O P T É E

DEMANDE DU VILLAGE DES AÎNÉS- DEMANDE D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LA CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX-HORIZONS 2013

CONSIDÉRANT LA demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux-Horizons 2013 par « Le Village des Aînés », pour appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés, pour un montant de 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la demande du Village des Aînés touche plusieurs volets dont : Volet prévention, sécurité et activités physique, Volet transmission savoir-faire, Volet activités intergénérationnelles et Volet connaissance et mieux-être ;

En conséquence,
1209-1425 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier
APPUYÉ par le conseiller Robert Trottier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton appuie le Village des Aînés en lui fournissant un local incluant l'entretien, les coûts d'assurance et de chauffage : montant versé en biens et services équivalant à un montant de 100\$/annuellement.

A D O P T É E



**FESTIVAL COUNTRY – DEMANDE POUR LAISSER 2 REMORSQUES
SUR DES TERRAINS MUNICIPAUX**

La Municipalité a reçu une demande du Président du Festival country de Wotton, M. Jean Richard, pour laisser les deux remorques, appartenant au Festival, sur les terrains municipaux situés dans le parc industriel ;

Considérant que, dans le passé, la Municipalité a déjà refusé une telle demande,

1209-1426 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt

APPUYÉ par le conseiller Robert Trottier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la demande du Président du Festival country de Wotton soit refusée pour le motif énuméré ci-dessus et qu'elle ne veut pas causer de préjudice concernant l'entreposage sur des terrains municipaux.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

- ✓ Le conseiller Fernand Bourget a assisté à une rencontre de Transbestos, le 28 août et de Corridors verts ;
- ✓ Le conseiller Yves Gauthier a assisté à une rencontre de la bibliothèque, le 22 août dernier, et donne un compte rendu des activités à ce jour. Les statistiques sont également remises à la Directrice générale « Rapport annuel pour le Bouquinier (2011-2012) ;
- ✓ Le Maire Ghislain Drouin donne des informations au sujet de la MRC.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur le Maire répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :

- Monsieur le Maire demande qu'une lettre de félicitations soit transmise à Mme Karine Vallières, nouvellement élue dans le comté de Richmond.

LEVÉE DE LA SÉANCE


Les sujets étant tous épuisés,

1209-1427 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Vaillancourt et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 21h25.
ADOPTÉ

Le Maire


Ghislain Drouin

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Carole Vaillancourt

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX